

CODE DE VIE

CARNET DE L'ÉLÈVE



École secondaire publique

10005 84^e avenue

Edmonton (AB)

Téléphone : 587-463-0257

Télocopieur : (587) 463-1545

Courriel : mj@centrenord.ab.ca

Site Internet : <http://www.mj.centrenord.ab.ca>



MESSAGE DE LA DIRECTION

Bienvenue à l'école Michaëlle-Jean. Nous souhaitons à tous nos élèves une bonne année scolaire remplie d'apprentissages, de succès et d'amitiés. Ce code de vie a été développé par le personnel de l'école pour que vous viviez une belle année à l'école.

Au secondaire, les élèves sont libres de faire beaucoup de choix pour eux-mêmes. Dans cette optique, nous encourageons les élèves à bien réfléchir à propos des choix qu'ils font et des conséquences possibles. Un élève autonome qui fait des choix réfléchis vivra une expérience d'autonomisation importante et vivra beaucoup de succès.

BONNE ANNÉE SCOLAIRE!

TABLE DES MATIÈRES

Vision / Mission	page 3
Règle d'or	page 4
Droits et responsabilités des élèves	Page 5
Transport scolaire / Français / Présences	page 6
Retards / Toilettes / Casiers / Cadenas / Effets personnels	page 7
Tenue vestimentaire / Propreté / Sports / Dîner / Pause midi	page 8
Appareils numériques / Communication / Bibliothèque	page 9
Évaluation / Devoirs / Bulletins / Moodle / Maplewood	page 10
Procédures en cas d'alerte / Médicaments / Fumage, drogues, alcool / Bagarres, intimidation / Bloc Réussite MJ	page 11
Guide de discipline	page 12
Reconnaissance	page 14





Vision

Les élèves de Michaëlle-Jean s'identifient comme francophones bilingues, recherchent les défis, apprécient la diversité et atteignent l'excellence personnelle et scolaire.

Mission

L'école Michaëlle-Jean s'engage à offrir un environnement d'apprentissage riche pour que les élèves développent leur identité en toute confiance, leur permettant :

- 🍌 D'atteindre leur plein potentiel;
- 🍌 De viser l'excellence;
- 🍌 De contribuer de façon responsable au monde d'aujourd'hui et de demain.



Règle d'or

À l'école Michaëlle-Jean, nos principes de base sont les **3R** :

Respect de soi, des autres et de son environnement;

Responsabilité

Réussite.

Les actions qui suivent ont donc pour but de faciliter l'application de cette règle d'or.

- **Le respect de soi :**
 - 👤 Suivre le code vestimentaire;
 - 👤 Être responsable de ses actions;
 - 👤 Suivre les directives;
 - 👤 Faire son travail scolaire et respecter ses obligations;
 - 👤 Travailler son autonomie et développer de bonnes habitudes de travail.
- **Le respect des autres :**
 - 👤 Vivre des relations harmonieuses (être poli, aimable, courtois, positif et empathique);
 - 👤 Éviter les comportements agressifs;
 - 👤 Respecter la propriété d'autrui.
- **Le respect de l'environnement et du milieu scolaire :**
 - 👤 Entretien des manuels scolaires, son casier, le matériel en classe et l'équipement sportif;
 - 👤 Ramasser ses déchets;
 - 👤 Essayer ses chaussures avant de circuler dans l'école .
- **Responsabilité :**
 - 👤 S'engager et respecter son engagement;
 - 👤 Admettre ses erreurs et s'excuser;
 - 👤 Participer;
 - 👤 Se préparer;
 - 👤 Être ponctuel.
- **Réussite :**
 - 👤 Être fier de soi;
 - 👤 Persévérer;
 - 👤 Être positif;
 - 👤 Viser le meilleur.

Vivez-les partout : à la maison, dans le quartier, à l'école!



Les droits et responsabilités des élèves de l'école Michaëlle-Jean

1. J'ai droit à une éducation.

J'ai la **responsabilité** d'arriver à l'heure, d'avoir le matériel nécessaire, d'écouter, d'apprendre, de faire les travaux assignés, d'utiliser le temps de classe de façon constructive, de garder mon « agenda » à jour et d'accepter avec bonne grâce les mesures correctives nécessaires. Je **m'engage** à ne pas perturber, interrompre ou empêcher l'enseignement des enseignants et l'apprentissage de mes camarades de classe et des autres élèves de l'école.

2. J'ai le droit d'être traité avec dignité et respect à l'école.

J'ai la **responsabilité** de traiter les autres avec respect et politesse. Je **m'engage** à ne pas ridiculiser, harceler ou humilier les autres élèves, les membres du personnel et les adultes de mon école.

3. J'ai le droit d'écouter et de m'exprimer à l'école.

J'ai la **responsabilité** d'aider à maintenir un climat scolaire calme et paisible en utilisant un langage respectueux et convenable. Je **m'engage** à ne pas interrompre les personnes qui parlent, à ne pas crier et à ne pas faire de bruit.

4. J'ai le droit à une école sécuritaire et accueillante.

J'ai la **responsabilité** de ne pas menacer ou intimider les autres et de m'abstenir de toute violence physique et mentale contre quiconque. Je **m'engage** à maintenir la propreté et l'ordre de mon casier et de mon école.

5. J'ai le droit de m'exprimer librement pour apprendre à mieux me connaître et à mieux connaître les autres.

J'ai la **responsabilité** d'exprimer mes sentiments avec tact, sans attaquer ou embarrasser les autres personnes ou groupes. Je **m'engage** à participer de façon constructive en classe et à l'école.

6. J'ai le droit d'être moi-même dans cette école.

J'ai la **responsabilité** de respecter les autres comme des personnes, à part entière, quels que soient leur race, leur origine ethnique ou nationalité, leur religion, leur âge, leur sexe ou leurs capacités. Je **m'engage** à ne pas discriminer quiconque, élève ou adulte.

7. J'ai le droit au respect de ma vie privée et de mon espace personnel.

J'ai la **responsabilité** de respecter la propriété personnelle des autres et d'accepter leur droit au respect de leur vie privée. Je **m'engage** à respecter l'espace et le jeu des autres et de demander avant d'emprunter le bien d'autrui.

8. J'ai droit à un soutien dans l'apprentissage du contrôle de soi.

J'ai la **responsabilité** de me maîtriser et d'obtenir de l'aide au besoin. Je m'attends à être corrigé quand je ne respecte pas les droits des autres et à ce que les autres soient corrigés s'ils ne respectent pas les miens. Je **m'engage** à ne pas violer les droits personnels de quiconque et de ne pas encourager celui qui viole les droits personnels d'un autre.



Transport scolaire

Selon les exigences du service de transport de notre Conseil scolaire, **les élèves doivent respecter les consignes suivantes** afin d'assurer le bien-être de tous :

- 🕒 L'élève doit être assis en tout temps et utiliser un langage approprié.
- 🕒 L'élève se présente à l'arrêt d'autobus cinq (5) minutes avant l'arrivée de l'autobus.
- 🕒 **AUCUN VANDALISME NE SERA TOLÉRÉ**
- 🕒 Les chauffeurs n'ont pas le droit de transporter des élèves autres que ceux inscrits sur leur liste.

Le transport est un privilège. Il faut donc respecter les règlements. L'élève qui reçoit trois infractions mineures ou une infraction sévère se verra refuser l'accès au système de transport.

Annulations, retard de plus de 15 minutes, questions : Tout vous sera communiqué via Synrevoice, Twitter et sera affiché sur le site Internet du conseil scolaire au www.centrenord.ab.ca sous l'onglet « Transport ».

Changement d'adresse : Communiquez le transport du CSCN au 780 468-6440 au moins deux semaines avant la date prévue

Participation et utilisation du français à l'école

Nous sommes une école **francophone**. C'est-à-dire que nous nous attendons à ce que les élèves parlent français en tout temps, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de l'école.



Présences

Selon la section 13 de l'acte scolaire, la présence à l'école est obligatoire en Alberta. Nous savons bien que si un élève est souvent absent, il éprouvera des difficultés académiques. L'école s'attend à ce que chaque élève soit :



- Présent à l'école;
- À l'heure;
- Préparé pour ses cours avec tous ses matériaux et ses travaux;

- Les présences sont prises au début de chaque bloc.
- **Absences ou retards :** Les parents doivent motiver l'absence ou le retard à la secrétaire.
- **Vacances prolongées :** Elles ne seront pas une raison motivée pour une absence. Celles-ci sont sérieusement découragées par le Conseil scolaire et l'école car elles pourraient avoir un impact négatif sur le succès de l'élève. De plus, l'école n'est pas responsable de créer une programmation spéciale et la responsabilité de rattrapage devient celle de l'élève et des parents avec l'aide de l'enseignant.



- **Rendez-vous** : L'élève doit informer le secrétariat avant de partir de l'école
- **Maladie** : Un élève qui devient malade au courant de la journée doit informer son enseignant. La secrétaire sera responsable d'appeler à la maison. Un élève malade ne doit pas quitter l'école, ni rester dans les salles de bain sans que le secrétariat en soit averti.
- **Exemption de cours** : Afin d'être excusé du cours d'éducation physique, l'élève doit avoir une note du parent ou du médecin de famille.
- **Responsabilité en cas d'absence** : L'élève absent est responsable de reprendre le travail manqué. L'élève peut envoyer un courriel à ses enseignants ou consulter la page Moodle du cours afin de recevoir une liste des travaux à compléter et à remettre.

Retards

Les retards dérangent le processus d'enseignement et d'apprentissage. L'école encourage la ponctualité des élèves. L'élève doit être à temps pour chacun de ses cours.

- L'élève qui arrive en retard doit se présenter au secrétariat avant d'aller en classe pour recevoir un billet de retard. Un retard peut être motivé à l'avance par un parent ou un membre du personnel.
- Les présences et les retards seront vérifiés au début de chaque bloc et ensuite comptabilisés pour les bulletins.

Salles de toilettes et circulation dans l'école



L'accès aux salles de toilettes pendant la journée devrait se faire durant les pauses.

Casiers et cadenas

Les casiers et les cadenas sont la propriété de l'école. L'élève est responsable de garder son casier propre et en bonne condition.

Combinaisons : Elles sont enregistrées par le secrétariat de l'école. Il est important que la combinaison ne soit pas partagée pour des raisons de sécurité.

Changement de cadenas/casier : La secrétaire ou à l'administration est responsable de gérer tout changement de casier et cadenas.

Perte de cadenas : En cas de perte du cadenas, l'élève devra payer 5\$ pour le remplacer. L'élève est responsable de remettre son cadenas à la fin de l'année.



Effets personnels et objets de valeur



L'élève est responsable pour tous ses effets personnels y compris les objets de valeurs. C'est-à-dire que les élèves qui choisissent d'apporter des objets de valeur à l'école le font à leurs propres risques. Les objets retrouvés sont placés dans la boîte d'objets retrouvés. Les objets de valeur (chaines, bagues, électroniques, etc.) sont remis au secrétariat et peuvent être réclamés à cet endroit.



Tenue vestimentaire

L'école est avant tout un lieu d'apprentissage où les élèves sont appelés à démontrer le respect dans leurs gestes, leurs paroles ainsi que dans leur habillement. **Le personnel de l'école a l'autorité de demander aux élèves de se changer lorsqu'il juge que la tenue vestimentaire est inappropriée.** En général, les élèves devront être habillés de telle façon à couvrir le haut de la poitrine jusqu'à la mi-cuisse.

Propreté et respect de l'école

Nous devons toujours encourager les élèves à se ramasser et à garder les salles de toilettes, les corridors et le terrain de l'école propres.

Nous demandons à ce que les élèves utilisent les poubelles et les bacs de recyclage situés partout dans l'école.



Chaque élève doit avoir une paire d'espadrilles propre à semelle non marquante pour l'intérieur des gymnases lors des cours d'éducation physique. Il est important que tous les élèves portent des souliers en tout temps à l'intérieur de l'école pour des raisons de sécurité.

Équipes sportives



À l'école, nous encourageons une vie active. Tout au long de l'année, l'école s'engage à offrir des équipes sportives aux élèves. Si l'élève participe, il doit être fidèle à toutes les pratiques, matches et réunions de la saison. C'est un engagement qu'il doit prendre au sérieux. Pour les équipes sportives, les frais de ligue devront être payés pour recevoir l'uniforme.

Dîner

Le dîner se prend dans la cafétéria. Les aliments contenant des arachides, du beurre d'arachides ou de l'huile d'arachides sont découragés à cause des allergies très sévères dont souffrent certaines personnes.

Pause du midi

Nous encourageons les élèves à sortir durant la pause du midi pour prendre l'air et pour être actifs. Les élèves ont aussi accès aux endroits suivants, selon les disponibilités : salon étudiant, bibliothèque, gymnases (intramuros), salle de classe sous la surveillance d'un membre du personnel (tutorat, réunions des comités et clubs), salle d'entraînement, salle de musique, bureau de la conseillère en orientation.

- Les élèves de 10-11 ou 12^e année qui quitte le terrain de l'école devra s'assurer d'être de retour pour le début des classes.
- Les élèves de 7-8-9 doivent rester dans les limites de la cour d'école.



Appareils numériques et téléphones intelligents

Les ordinateurs portables appartenant à l'école servent comme outil de travail et ne peuvent être utilisés qu'avec la permission d'un membre du personnel. L'élève s'engage à prendre soin de l'ordi en sa possession. L'utilisation des cellulaires et tout appareil électronique est strictement interdite dans les salles de classe sans la permission de l'enseignant. L'élève qui utilise un appareil pendant un cours, sans la permission explicite de l'enseignant, se le fera confisquer pour une période de temps raisonnable selon la sévérité et la fréquence des incidents.



L'élève ne peut prendre aucune photo avec son téléphone intelligent sans la permission des personnes concernées. Les parents sont priés de ne pas appeler, ni envoyer des messages textes à leurs enfants pendant les cours.

Communication foyer-école

La recherche démontre qu'une bonne communication famille-école est un facteur important dans la réussite scolaire. "Le bien-être de l'enfant à l'école dépend d'une communication réciproque efficace et le parent a la responsabilité de l'établir." (Tiré de : Tu peux compter sur moi). Pour le parent, l'enseignant(e) devrait être la première personne avec laquelle les inquiétudes vis-à-vis l'apprentissage de l'enfant sont partagées. Si les réponses de l'enseignant(e) ne sont pas satisfaisantes, vous pourrez partager les préoccupations avec l'administration de l'école.

HEURES DE BUREAU : 8h00-16h00

Voici d'autres moyens d'entrer en communication avec l'école :

- Messages par courrier électronique (voir le site web de l'école pour le courriel des membres du personnel: mj.centrenord.ab.ca;
- Rencontre parents-enseignants;
- Appels téléphoniques;
- Visites à l'école avec **rendez-vous**;
- Sites webs MOODLE et MAPLEWOOD.



Bibliothèque et manuels scolaires

Pour atteindre les objectifs d'un centre de documentation, la bibliothèque doit fonctionner comme un laboratoire d'apprentissage efficace dans lequel chacun observe les règlements et respecte les matériaux.



- Le coût de réparation ou de remplacement des livres endommagés ou perdus seront la responsabilité de l'élève ou de la personne impliquée.
- Si les livres sont en retard, l'élève n'aura pas le droit d'en sortir d'autres jusqu'à ce qu'il ait retourné les livres.



Évaluation



Les enseignants œuvrent pour que les élèves soient évalués de façon précise et juste selon les programmes d'études du Ministère d'éducation de l'Alberta. L'enseignant travaillera avec les élèves pour pouvoir avoir plusieurs preuves de leur apprentissage. Malgré les efforts de tous, les travaux non remis peuvent obtenir une note de zéro.

Travaux scolaires et devoirs

Le but de ceux-ci est de pratiquer de façon autonome les concepts qui ont été enseignés au courant de la journée. L'élève est responsable de faire ses travaux et devoirs selon l'échéancier établi et selon son potentiel. Nous encourageons l'élève à noter ses devoirs dans un agenda personnel. De plus, ils seront affichés sur le calendrier de devoirs partagé à travers Google Drive. Si un devoir n'est pas complété, l'enseignant communiquera sa conséquence à l'élève.

Bulletins : 7^e à la 9^e année



L'année est divisée en trois étapes :

1^{re} étape : septembre à fin-novembre

Le bulletin est remis à l'élève. Les rencontres parents-enseignants sont avant la remise du bulletin.

2^e étape : début-décembre à mi-mars

Le bulletin est remis à l'élève. Les rencontres parents-enseignants sont avant la remise du bulletin.

3^e étape : mi-mars à fin juin

Bulletin final remis aux parents par la poste. Aucune rencontre.

Bulletins : 10^e à la 12^e année

Comme l'année est divisée en deux semestres, il y aura quatre bulletins (novembre, février, avril et juin) pendant l'année scolaire.

La note sur les bulletins à la mi semestre n'est qu'un rapport de progrès. La note des bulletins de février et de juin représente la note finale du cours ayant une valeur de 70% de la note finale - les examens finaux représentent 30%.

MOODLE et MAPLEWOOD



Moodle est le site Web des enseignants où l'élève et le parent peuvent accéder aux devoirs, aux dates pour les examens/quiz, en plus de trouver des notes de cours, des fiches de travail et des liens importants. L'élève peut accéder au site en utilisant son nom d'utilisateur et son mot de passe d'école. Le lien est : www.moodle.frab.ab.ca



Maplewood est le programme électronique où l'élève et le parent peuvent accéder aux notes en tout temps. Les notes seront mises à jour de façon régulière. Le lien est : <http://www.mj.centrenord.ab.ca/> (sous : Notes en lignes). Les élèves et les parents doivent se créer un compte pour accéder aux notes en utilisant un code.



Procédures en cas d'alerte

En cas d'évacuation :

Au son de l'alarme, TOUTES LES PERSONNES doivent évacuer le bâtiment. En marchant en ligne droite, les élèves se rendent au lieu préalablement désigné. Attendez le signal avant de rentrer dans l'école. Ceci se fait **EN SILENCE**.

En cas d'une barricade :

Au son de l'annonce, TOUTES LES PERSONNES doivent immédiatement se rendre à une salle de classe sécurisée, se placer dans un endroit désigné par l'enseignant pour ne pas se faire voir de l'extérieur et garder LE SILENCE. Les portes de classe sont verrouillées en tout temps pour empêcher l'accès du corridor.

Médicaments

Tout élève qui a une condition médicale sérieuse et qui doit recevoir un médicament prescrit doit en avvertir le secrétariat de l'école. L'école doit être avvertie de toute allergie et/ou autres problèmes médicaux de chaque élève



Fumage/Drogues/Alcool



Il est interdit d'avoir en sa possession des cigarettes, des drogues ou de l'alcool sur la propriété de l'école. Les parents, la police et/ou la Direction générale du Conseil scolaire seront avertis et ceci engendra une suspension.

Bagarres/Intimidation/Violence

Tout élève a le droit de se sentir en sécurité à l'école.

- Aucun geste d'intimidation (physique, verbal ou psychologique) ne sera toléré à l'école. Toute forme d'intimidation doit être rapportée à l'administration de l'école.
- Les bagarres physiques ne sont pas tolérées. Ceux qui participent ou sont témoins de tels incidents auront à répondre de leurs actes.



Blocs Réussite MJ

Au temps du bloc Réussite MJ, tous les élèves devront se présenter dans une salle de classe pour travailler sur leur plan d'apprentissage, recevoir l'aide nécessaire dans ses matières scolaires et compléter les travaux non remis. Si l'élève n'a rien à compléter, l'enseignant peut imposer du travail ou des mini-leçons à l'élève. Les élèves doivent maintenir un climat propice à l'apprentissage durant les Blocs Réussite MJ afin de ne pas déranger l'apprentissage des autres.



Guide de bonne conduite

À l'école, nous encourageons les élèves à être des citoyens responsables. Toute conséquence peut dépendre de la sévérité de l'incident, de sa fréquence, de l'âge de l'élève, et de la situation générale entourant l'incident. L'administration se réserve le droit de définir les conséquences. Tous les incidents sont notés dans un programme et communiqués aux parents.

Gestes et comportements inappropriés	Conséquences et types d'interventions possibles (selon la sévérité et la fréquence des incidents)
Transport scolaire Manque au code de conduite	Infraction écrite et envoyée aux parents / Excuses Appel à l'administration / Suspension de l'autobus de 3 à 5 jours
Circulation dans l'école sans permission	Avertissement / Renvoi en salle de classe / Salle de réflexion
Assiduité et retards trop fréquents	Redonner le temps perdu à l'enseignant / Message aux parents Appel à l'administration / Salle de réflexion
Propreté et l'environnement Manque à la propreté de l'école (souliers, dégâts, toilettes, etc.)	Avertissement Services communautaires / tâches supplémentaires Conséquences logiques : nettoyage/réparation/remboursement
Diners Utilisation inappropriée des fours micro-ondes Comportement inapproprié	Avertissement Conséquences logiques : nettoyage/réparation/remboursement Perte du privilège pendant un certain temps Retrait du local pour une période déterminée
Devoirs et travaux scolaires Devoirs incomplets ou non faits	Avertissement / Salle de réflexion / Appel aux parents Appel à l'administration
Tricherie / Plagiat	Appel aux parents / Salle de réflexion Refaire le travail à un temps déterminé Évaluation et note adaptées Appel à l'administration / Suspension interne
Bibliothèque et laboratoire Abus de l'équipement / de livres A de la nourriture Ressources non retournées	Avertissement Conséquences logiques : nettoyage/réparation/amende Salle de réflexion / Appel aux parents Retrait de l'accès pendant un certain temps Facturation aux parents pour remplacement
Tenue vestimentaire Porter des vêtements inappropriés, vulgaires, irrespectueux, etc.	Avertissement / Changement de vêtement sur place Appel aux parents pour avoir un changement de vêtement Appel à l'administration
Visiteurs / bénévoles / personnel Manque de respect	Excuse verbale ou écrite / Appel aux parents Appel à l'administration / Suspension interne
Cérémonies, assemblées et sorties Comportement inapproprié	Avertissement Excuse verbale ou écrite / Appel aux parents Retrait de l'activité ou manquer la prochaine sortie Appel à l'administration / Suspension interne
Appareils numériques Utilisation inappropriée	Objet confisqué pour la journée Salle de réflexion / Appel aux parents Appel à l'administration / Suspension interne



Gestes et comportements inappropriés	Conséquences et types d'interventions possibles (selon la sévérité et la fréquence des incidents)
Langage et politesse Langage ou signes inappropriés envers les autres (mensonges) Manque de respect / défiance	Avertissement / Salle de réflexion Excuse verbale ou écrite / Appel aux parents Appel à l'administration / Suspension interne
Apprentissage Perturber l'apprentissage	Avertissement / Salle de réflexion / Retirer de la classe Excuse verbale ou écrite / Appel aux parents Appel à l'administration / Suspension interne
Bataille Violence physique	Avertissement / Salle de réflexion Excuse verbale ou écrite / Appel et lettre aux parents Faire appel aux services externes (GRC, autres) pour de l'aide Message à la Direction générale du CSCN Appel à l'administration / Suspension int. ou ext.
Intimidation Physique, verbale, sociale	Avertissement / Salle de réflexion Excuse verbale ou écrite / Appel et lettre aux parents Faire appel aux services externes (GRC, autres) pour de l'aide Appel à l'administration / Suspension int. ou ext.
Cyberviolence et taxage Utilisation inappropriée des appareils technologiques de l'école (ordinateurs, caméra numérique)	Appel et lettre aux parents Faire appel aux services externes pour de l'aide Message à la Direction générale du CSCN Appel à l'administration / Suspension int. ou ext.
Tabac, drogue et alcool Vendre ou consommer sur le site de l'école Se présenter à l'école sous l'effet de drogues ou d'alcool	Confisquer le tabac, la drogue, l'alcool Appel et lettre aux parents Faire appel aux services externes (GRC, autres) pour de l'aide Message à la Direction générale du CSCN Appel à l'administration / Suspension int. ou ext. Expulsion de l'école possible
Vol et vandalisme Abus des casiers, destruction du matériel scolaire, des meubles, écritures sur les murs, portes, etc.	Avertissement / Salle de réflexion Excuse verbale ou écrite / Appel et lettre aux parents Faire appel aux services externes (GRC, autres) pour de l'aide Message à la Direction générale du CSCN Appel à l'administration / Suspension int. ou ext.
Port d'armes Apporte un couteau, fusil, etc. à l'école	Confisquer l'objet Appel et lettre aux parents Faire appel aux services externes (GRC, autres) pour de l'aide Message à la Direction générale du CSCN Appel à l'administration / Suspension int. ou ext. Expulsion de l'école possible



Reconnaissance

L'école s'assure de reconnaître tout élève qui se démarque à l'école. En conséquence, l'école a mis en place un système de reconnaissance pour les élèves de la 7^e à la 12^e année. La plupart de ces prix sont remis lors de la soirée des Lauréats qui a lieu à la mi-juin. Veuillez consulter le tableau suivant pour les prix accordés.



Prix	Niveaux	Critères	Remise
Prix de mérite	Tous les élèves de la 7 ^e à la 12 ^e année	Ce prix est remis aux élèves du secondaire qui ont obtenu une moyenne académique générale de 70 % dans les 5 sujets de base : 1. Français; 2. Anglais; 3. Maths; 4. Sciences; 5. Études Sociales	Certificat et prix donnés à l'élève lors de la soirée des Lauréats.
Prix de distinction	Tous les élèves de la 7 ^e à la 12 ^e année	Ce prix est remis aux élèves du secondaire qui ont obtenu une moyenne académique générale de 80 % et plus dans 5 matières de base (<i>mêmes que ci-dessus</i>).	Trophée donné à l'élève lors de la soirée des Lauréats.
Amélioration	Tous les élèves de la 7 ^e à la 12 ^e année	Ce prix est remis à l'élève qui a augmenté sa moyenne scolaire et son engagement envers ses études tout au long de l'année.	Certificat et médaille donnés à l'élève lors de la soirée des Lauréats.
Bourse du Conseil de parents de l'école Michaëlle-Jean	Élève de 12 ^e année	Une bourse de 500\$ (possibilité de 2 bourses de 500\$)	Bourse donnée lors de la remise des diplômes.
Bourse de l'ambassadeur ou ambassadrice du Conseil Scolaire Centre-Nord	Deux élèves de 12 ^e année	Une bourse de 500\$ chacun (un gars et une fille)	Bourse donnée lors de la remise des diplômes.
Bourse Anne-Marie Fortin	Élève de 12 ^e année	Une bourse de 1000\$ ou 2 bourses de 500\$	Bourse donnée lors de la remise des diplômes.
Médaille du Gouverneur	Élève de 12 ^e année	Élève qui a eu la meilleure moyenne dans les 5 cours de base l'année scolaire précédente.	Certificat et médaille remis à l'élève lors de la soirée des Lauréats.
Positivisme	Un élève de la 7 ^e à la 12 ^e	Élève qui est positif dans ses paroles et ses gestes dans la plupart des situations.	Certificat et médaille remis à l'élève lors de la soirée des Lauréats.



Prix	Niveaux	Critères	Remise
Cours d'option	Un élève par option de la 7 ^e à la 12 ^e	Élève qui s'est distingué dans son cours d'option par son sérieux, son travail et sa constance.	Certificat et médaille remis à l'élève lors de la soirée des Lauréats.
Joueur le plus utile à son équipe	Un joueur pour chaque équipe	Élève qui s'est distingué par son attitude positive, ses habiletés et son leadership.	Prix remis à l'élève lors de la soirée des Lauréats.
Meilleur talent sportif	Un élève de la 7 ^e à la 9 ^e Un élève de la 10 ^e à la 12 ^e	Encouragement, aide, félicité les participants. Excellente participation et efforts constants.	Prix remis à l'élève lors de la soirée des Lauréats.
Meilleures moyennes	Un élève par niveau (7 ^e à la 12 ^e)	Dans chacune des 5 matières de base : français, mathématiques, anglais, sciences et études sociales.	Certificat et médaille remis à l'élève lors de la soirée des Lauréats.
Ambassadeur de la francophonie		Ce prix est remis à un élève qui : <ul style="list-style-type: none"> • A une attitude positive face à la francophonie dans l'école; • Parle toujours (presque toujours) français dans l'école; • Encourage les autres par différents moyens à parler en français. 	Certificat et médaille remis lors de la soirée des lauréats.
Ambassadeur de la courtoisie		Ce prix est remis à un élève qui : <ul style="list-style-type: none"> • Utilise toujours un langage respectueux; • Ne coupe pas la parole, lève la main pour parler en classe; • Utilise des mots de politesse; • Ne porte pas de casquette à l'intérieur de l'école; • Respecte le code vestimentaire; • Est attentionné envers les autres jeunes et adultes à l'école. 	Certificat et médaille remis lors de la soirée des lauréats.
Ambassadeur du bénévolat		Ce prix est remis à un élève qui : <ul style="list-style-type: none"> • Rend service spontanément; • Rend service avec plaisir • Travaille bénévolement lors d'activités ou événements organisés par l'école. • 	Certificat et médaille remis lors de la soirée des lauréats.
Engagement scolaire		Ce prix est remis à un élève qui : <ul style="list-style-type: none"> • A toujours donné le meilleur de lui-même (d'elle-même) peu importe la situation; • A toujours été constant au niveau du rendement scolaire. 	Certificat et médaille remis lors de la soirée des lauréats.